

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, lundi 19 octobre 2020

COVID-19 : La Clinique du Parc Lyon procède à des déprogrammations d'opération pour les 15 prochains jours conformément aux directives de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes.

L'intensification de la circulation du virus de la Covid-19 dans la région lyonnaise impacte fortement l'offre de soins dans les services d'hospitalisation conventionnelle. Cette augmentation du nombre de cas entraîne un risque de saturation des services de réanimation et de soins intensifs. C'est dans ce contexte que l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes a demandé à tous les établissements de santé public comme privée de procéder à des déprogrammations.

A compter d'aujourd'hui, la Clinique du Parc Lyon déprogramme l'ensemble de ses activités opératoires non urgentes réalisées au cours d'une hospitalisation et cela pour les 15 prochains jours. Cette déprogrammation ne concerne pas les opérations de chirurgie ambulatoire. En parallèle, l'établissement a lancé un appel à volontaires, invitant l'ensemble de ses personnels à venir renforcer les équipes des établissements de santé du HUB Centre accueillant des patients COVID.

Afin d'assurer la sécurité de tous ses patients et de ses salariés, le plan blanc avait été déployé au sein de l'établissement depuis le 22 septembre. Ce dernier prévoit la mise en place d'un certain nombre de mesures dont l'interdiction de visite, la prescription de PCR pour les patients et chirurgies à risque ou encore l'élaboration d'un questionnaire sur le risque Covid-19 auquel chaque patient est astreint de répondre.

En cette période compliquée, la Clinique du Parc Lyon souhaite saluer l'engagement de tous les professionnels de santé qui passent une nouvelle fois en première ligne. L'établissement se tient prêt à apporter son soutien pour faire face à cette nouvelle vague. L'occasion également de rappeler l'importance d'appliquer les mesures barrières : lavage des mains, distanciation physique, port du masque mais également de respecter les autres règles imposées par l'état pour lutter contre l'épidémie.

Contact Presse

camille.modica@cliniqueduparclyon.com
04 72 44 58 57
www.cliniqueduparclyon.com